

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 20h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 16/03/2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents: DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, GUERRERO Lionel, ABOULGHAZI Naziha, BRUGERE Thierry, FEZZANI Sofia, CARNEIRO Jean-Marc, DE CARVALHO Albertine, LINARES François, DEHAUMONT Elodie, MILHORAT Claude, FARRET Corinne, CHIBLI Rachid, BAHUT Cécile, BOUTRY Pascal, COSTES-ROBLES Christelle, GNALY Wilfried, CHEMIN Marie-Ange, BENCHARGUI Suzanne, ROQUES Patrick, LAIGNELET Anne, LASSAGNE Frédéric, ROSSETTO Claudine, GEROMEL Bastien, MATEESCU Georgiana, BLOT Clément, PATEY Stéphanie, DANIEAU Thierry.

Avaient donné pouvoir : CAUSSE Dorian à DENOUVION Victor.

M. Wilfried GNALY est élu secrétaire de séance.

Présents : 28
Votants : 29
Pour : 29
Contre :
Abstention :

OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2026-42 - CRÉATION DE COMMISSIONS MUNICIPALES ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

Le maire rappelle que l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux.

Elles peuvent avoir un caractère permanent et doivent être constituées dès le début du mandat du conseil. Elles peuvent également être constituées pour une durée limitée à l'étude d'un dossier déterminé.

Elles sont convoquées par le maire qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination ou à plus bref délai, sur la demande de la majorité des membres. Lors de cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, elles doivent être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle. La loi ne fixe pas de méthode précise pour la répartition des sièges de chaque commission.

Monsieur le maire propose de fixer la composition des commissions comme suit :

Nombre maximum de membres (hors présidence assurée par le Maire) : 1/3 des membres du conseil municipal, soit 10 membres maximum issus du groupe majoritaire et 1 maximum issu du groupe minoritaire.

Il propose que chaque conseiller municipal soit libre de s'inscrire dans la ou les commissions de son choix, dans le respect de la règle précédente.

Le Maire propose de créer les commissions suivantes :

- Commission Animations & Festivités
- Commission Enfance / Jeunesse
- Commission Solidarités
- Commission Aménagement du territoire, Bifurcation écologique & Mobilités
- Commission Sécurité & Citoyenneté
- Commission Finances

Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le vote à main levée et invite chaque liste à proposer son ou ses représentants.

Sont candidats :

– Commission Animations & Festivités :

Pour la liste « Ensemble pour l'avenir de Saint-Jory » : BAHUT Cécile, ABOULGHAZI Naziha, CHIBLI Rachid, GNALY Wilfried, CHEMIN Marie-Ange, DE CARVALHO Albertine, LAIGNELET Anne ;

Pour la liste « Un futur pour Saint-Jory » : PATEY Stéphanie ;

– Commission Enfance/Jeunesse :

Pour la liste « Ensemble pour l'avenir de Saint-Jory » : GUERRERO Lionel, DEHAUMONT Elodie, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, GNALY Wilfried, MATEESCU Georgiana, CAUSSE Dorian, CHIBLI Rachid, FEZZANI Sofia, BELBEZE Isabelle ;

Pour la liste « Un futur pour Saint-Jory » : BLOT Clément ;

– Commission Solidarités :

Pour la liste « Ensemble pour l'avenir de Saint-Jory » : BELBEZE Isabelle, ABOULGHAZI Naziha, BENCHARGUI Suzanne, FARRET Corinne, ROSSETTO Claudine, DE CARVALHO Albertine, DEHAUMONT Elodie, CARNEIRO Jean-Marc ;

Pour la liste « Un futur pour Saint-Jory » : BLOT Clément ;

– Commission Aménagement du territoire, Bifurcation écologique & Mobilités :

Pour la liste « Ensemble pour l'avenir de Saint-Jory » : LINARES François, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, MATEESCU Georgiana, MILHORAT Claude, LASSAGNE Frédéric, LAIGNELET Anne, GEROMEL Bastien, DE CARVALHO Albertine, FEZZANI Sofia ;

Pour la liste « Un futur pour Saint-Jory » : PATEY Stéphanie ;

– Commission Sécurité & Citoyenneté :

Pour la liste « Ensemble pour l'avenir de Saint-Jory » : BRUGERE Thierry, COSTES-ROBLES Christelle, BOUTRY Pascal, GEROMEL Bastien, CHEMIN Marie-Ange, BAHUT Cécile ;

Pour la liste « Un futur pour Saint-Jory » : BLOT Clément ;

– Commission Finances :

Pour la liste « Ensemble pour l'avenir de Saint-Jory » : FEZZANI Sofia, ROQUES Patrick, FARRET Corinne, BELBEZE Isabelle, BAHUT Cécile, CAUSSE Dorian, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal ;

Pour la liste « Un futur pour Saint-Jory » : DANIEAU Thierry.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE la création des commissions municipales suivantes :

- Commission Animations & Festivités
- Commission Enfance / Jeunesse
- Commission Solidarités
- Commission Aménagement du territoire, Bifurcation écologique & Mobilités
- Commission Sécurité & Citoyenneté
- Commission Finances ;

APPROUVE la composition des commissions municipales telle que présentée ;

APPROUVE le vote à main levée ;

DÉSIGNE BAHUT Cécile, ABOULGHAZI Naziha, CHIBLI Rachid, GNALY Wilfried, CHEMIN Marie-Ange, DE CARVALHO Albertine, LAIGNELET Anne et PATEY Stéphanie, membres de la commission Animations & Festivités ;

DÉSIGNE GUERRERO Lionel, DEHAUMONT Elodie, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, GNALY Wilfried, MATEESCU Georgiana, CAUSSE Dorian, CHIBLI Rachid, FEZZANI Soufia, BELBEZE Isabelle et BLOT Clément, membres de la commission Enfance / Jeunesse ;

DÉSIGNE BELBEZE Isabelle, ABOULGHAZI Naziha, BENCHARGUI Suzanne, FARRET Corinne, ROSSETTO Claudine, DE CARVALHO Albertine, DEHAUMONT Elodie, CARNEIRO Jean-Marc et BLOT Clément, membres de la commission Solidarités ;

DÉSIGNE LINARES François, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, MATEESCU Georgiana, MILHORAT Claude, LASSAGNE Frédéric, LAIGNELET Anne, GEROMEL Bastien, DE CARVALHO Albertine, FEZZANI Sofia et PATEY Stéphanie, membres de la commission Aménagement du territoire, Bifurcation écologique & Mobilités ;

DÉSIGNE BRUGERE Thierry, COSTES-ROBLES Christelle, BOUTRY Pascal, GEROMEL Bastien, CHEMIN Marie-Ange, BAHUT Cécile et BLOT Clément, membres de la commission Sécurité & Citoyenneté ;

DÉSIGNE FEZZANI Sofia, ROQUES Patrick, FARRET Corinne, BELBEZE Isabelle, BAHUT Cécile, CAUSSE Dorian, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal et DANIEAU Thierry, membres de la commission Finances.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.



Le Maire, Victor DENOUVION



Publié le : 26 MARS 2026



Le secrétaire de séance, Wilfried GNALY